

Swiss Aerobatics Paragliding Championship 2024

- CAT SOLO & SYNCHRO -

16 – 18 Août 2024
Sonchaux, Villeneuve



MODALITÉS D'ORGANISATION

SOUS L'EGIDE DE LA	Fédération suisse de vol libre, Seefeldstrasse 224, 8008 Zurich Tél. +41 44 387 46 80 Fax +41 44 387 46 89 sport@shv-fsvl.ch , www.shv-fsvl.ch
ORGANISATEUR	Acro Club Sonchaux Villeneuve www.acbeo.ch Swiss Acro League www.swissleague.ch
DATES	16 au 18 août 2024 Jeudi 15 août 2024: journée d'entraînement (sans radeau) et inscription
CONDITIONS DE PARTICIPATION	Tous les pilotes suisses remplissant les conditions générales d'organisation et de participation. Seuls les pilotes appartenant à un club d'acro ou ayant déjà une expérience de la compétition peuvent prendre le départ. Tous les participants sont conscients des risques liés à un événement acro.
LISTE DE DEPART	Solo: 30 pilotes maximum / 10 pilotes minimum Synchro: 10 équipes maximum / 5 équipes minimum
VAINQUEURS	Champion suisse individuel 2024 Championne suisse individuelle 2024 (à partir de 5 participantes) Champions suisses synchro 2024
CLASSEMENTS	Un classement pour les Championnats suisses.
PRIX	Médailles pour les Suisses classés aux premières places et une coupe itinérante pour les vainqueurs.
FRAIS D'INSCRIPTION ET DELAI D'INSCRIPTION	La date limite d'inscription est le 29 juillet 2024 . Inscription à l'adresse suivante : https://www.swissleague.ch/acro-league/competitions/details/fmN8w7CFRCnJgYQsCjXj2s Starting Fee Solo or Synchro: CHF 200.00 Starting Fee Solo and Synchro: CHF 250.00 Après l'inscription, le pilote reçoit une facture de la FSVL qui doit être payée avant le 5 août 2024 via l'outil de paiement de la Swiss League . Si le montant n'est pas reçu avant le 5 août 2024, l'inscription sera annulée . Le CO / le président du CO peut refuser ou accepter des inscriptions après le délai d'inscription sans avoir à se justifier. En cas d'acceptation, les frais d'inscription s'élèvent dans tous les cas à CHF 240.00 (pour le solo ou le synchro) et à CHF 290.00 (pour le solo et le synchro). Après le délai d'inscription, les frais d'inscription ne sont en aucun cas remboursés. L'organisateur et l'organisateur décident des exceptions. Les pilotes qui ont déjà participé à Brienz en 2023 bénéficient d'une réduction de CHF 40.00 pour les CS 2024, conformément à la communication 2023.

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION	En cas d'annulation de la compétition, l'organisateur reçoit 40 CHF par pilote à titre de contribution à la couverture des frais. Le reste des frais d'inscription sera remboursé.
INSCRIPTION SUR PLACE ET BRIEFING SECURITE	Inscription, jeudi 16 août 2024 entre 18:00 - 20:30 heures Briefing : 20h30 sous la tente VIP
REGLEMENT DE LA COMPETITION	Les Championnats suisses de parapente acrobatique sont soumis aux dispositions du règlement sportif FSVL en vigueur et aux directives du directeur de course définies sur place (local rules).
REGLES DU DROIT AERIEN	Application des prescriptions et dispositions du droit public suisse, notamment celles de la Loi sur la navigation aérienne et de l'Ordonnance sur les aéronefs de catégories spéciales.
RESERVES DE MODIFICATION	Les organisateurs se réservent le droit de modifier les présentes modalités d'organisation de la compétition.
EXCLUSION DE LA RESPONSABILITE	Par son inscription, le pilote accepte les règlements de la compétition (règlement sportif FSVL, annonce, règles de compétition, etc.) et s'engage à respecter les consignes de sécurité fixées pour l'événement. Le pilote confirme qu'il remplit les dispositions légales, qu'il participe à la compétition à ses propres risques et sous sa propre responsabilité, et qu'il ne fera valoir aucun droit envers les organisateurs. Cela signifie entre autres qu'il est lui-même responsable lors du décollage, du vol et de l'atterrissage, et qu'il évalue toujours lui-même tous les risques et toutes les conditions, notamment en matière de météorologie, du décollage jusqu'à l'atterrissage.
ANTIDOPAGE	Par son inscription, le pilote accepte les règles antidopage. Il accepte aussi la déclaration de soumission antidopage. Plus d'informations sur le site Web de la FSVL, rubrique Sport d'élite.
CONFIRMATION / ANNULATION	Mercredi 14 août 2024 à partir de 19.00 heure www.swissleague.ch
AUTRES INFOS	Sur le site www.swissleague.ch
HEBERGEMENT	Est l'affaire des participants

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de te retrouver pour ces Championnats suisses de parapente acrobatique.

Meilleures salutations,

Association ACRO SHOW - Montreux &
Pierre-Henri Vulliens
Swiss Acro League

Fédération Suisse de Vol Libre FSVL
Rahel Schreiber
Ressort Sport